



UNION POSTALE
UNIVERSELLE

Berne, le 15 septembre 2008

Circulaire du Bureau international **208**

Mozambique – Emissions illicites de timbres-
poste

Madame, Monsieur,

L'administration postale du **MOZAMBIQUE** me prie de vous communiquer ce qui suit:

«Notre administration postale continue à déplorer que des émissions illicites de timbres-poste portant des photographies de «Bobby Fischer 1943–2008» sur le thème de l'«Histoire du XXI^e siècle», «Grandes Mestres do Xadrez», circulent sur le marché philatélique international.

N'ayant pas été autorisés, ces timbres sont illégaux et ternissent de ce fait l'image du pays.

L'administration postale du Mozambique dénonce et condamne de telles pratiques et rappelle que les émissions illicites portent préjudice à la réputation de la poste mozambicaine en général et des services philatéliques des autres administrations postales membres de l'Union postale universelle en particulier.

Ainsi, ces timbres sont émis en violation flagrante de la législation nationale sur la production et la commercialisation des timbres-poste et sont contraires aux dispositions de l'article 8 de la Convention postale universelle ainsi que de la résolution C 51/2004 du Congrès de Bucarest, visant à protéger et à sauvegarder l'image du pays et de son service postal par le biais du timbre-poste.

L'administration postale du Mozambique compte sur l'action de solidarité des autres administrations postales, qui voudront bien prendre des dispositions utiles en vue de l'aider à identifier les auteurs de ces actes et à les traduire en justice.

Nous remercions vivement nos philatélistes partenaires, ayant toujours porté un intérêt évident aux timbres-poste du Mozambique et continuant d'observer la réglementation régissant la mise en circulation des produits philatéliques, et les invitons à contacter chaque fois qu'il est nécessaire les administrations postales en vue de les alerter sur les irrégularités éventuelles des émissions des timbres-poste.»

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur du développement des marchés,
K.J.S. McKEOWN